

Media Advisory

Directorate of Communication

Ref: MA127f09

Tel. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 member States

Albania
Andorra
Armenia
Austria
Azerbaijan
Belgium
Bosnia and Herzegovina
Bulgaria
Croatia
Cyprus
Czech Republic
Denmark
Estonia
Finland
France
Georgia
Germany
Greece
Hungary
Iceland
Ireland
Italy
Latvia
Liechtenstein
Lithuania
Luxembourg
Malta
Moldova
Monaco
Montenegro
Netherlands
Norway
Poland
Portugal
Romania
Russia
San Marino
Serbia
Slovakia
Slovenia
Spain
Sweden
Switzerland
"The former Yugoslav
Republic of
Macedonia"
Turkey
Ukraine
United Kingdom

28.10.2009

Le concours européen de la chanson en langues minoritaires se déroule aux Pays-Bas

Date : 31 octobre 2009

Lieu: Leeuwarden (Pays-Bas)

Organisation: *Liet International Festival*, sous le patronage du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

Description: Le Concours européen de la chanson en langues minoritaires *Liet International* fêtera cette année sa 6^e édition. A cette occasion, des groupes interprétant des chansons contemporaines en asturien, en bas allemand, en carélien, en frioulan, en frison, en gaélique, en irlandais, en latgalien, en occitan, en saami ou en sarde concourront au prix parrainé par la [Charte européenne des langues régionales ou minoritaires](#).

Prix: Sur le modèle de « l'Eurovision », les organisateurs ont prévu de mettre en place un vote en ligne le samedi 31 octobre, à la fin du concours : www.liet.nl

En marge, le Conseil de l'Europe co-organise la [Partnership for Diversity Conference](#) sur le thème "Le défi du rapport entre la transmission des cultures et la transmission des langues", qui se tiendra la veille du concours.

Nouveauté: CNN International retransmettra le concours sur le site Internet CNN.

Citation pour les media: *Alexey Kozhemyakov, Chef du Secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, a déclaré : « Comme les années précédentes, le Conseil de l'Europe se félicite de cette initiative, qui permet à des artistes interprétant leur répertoire dans une langue minoritaire ou régionale de se produire sur une scène internationale. Ce concours contribue d'une manière créative et intéressante à ce que ces langues restent vivantes. Il s'agit également d'un moyen original de mieux faire connaître la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, instrument unique au monde visant à sauvegarder les langues régionales et minoritaires au niveau international ».

[Kit vidéo](#)

Pour plus d'informations :

Secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

Stefania Kruger, tél. +33 3 88 41 30 52, port. +33 6 98 54 27 92

stefania.kruger@coe.int

To receive our press releases by e-mail, contact: Council.of.Europe.Press@coe.int